



PRAXIS - RÉFÉRENT HANDICAP

Satisfaction

5/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2024/12/02

Réf. R2500

6 jours
42h

CHOISISSEZ CE PARCOURS PRAXIS POUR :

- Assurer le rôle et les missions du référent handicap
- Organiser, coordonner et mettre en œuvre les actions relatives à l'information et l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans votre établissement

► Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux professionnels Référent Handicap mais aussi DRH, RH, responsable de mission handicap, manager, préventeur en santé au travail, ergonomes, assistant social, psychologue du travail, etc. amenés à intervenir dans la politique handicap de leur structure

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Formation éligible au Plan de Formation Continue de l'établissement, ANFH et OPCO

COORDINATEUR.TRICE



Fabienne Flouriot
Cadre supérieur de santé, experte GTT, consultante du CNEH
06 31 44 55 21 - fabienne.flouriot@cneh.fr

ASSISTANTE

Karima Boumahdaf
Assistante Praxis, adjointe responsable formation du CNEH
01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

► Le mot de l'expert :

La professionnalisation des référent(e)s handicap est un enjeu important pour les établissements de santé souhaitant déployer une politique ambitieuse en matière d'insertion de leurs agents en situation de handicap.

Acteur de proximité et animateur opérationnel de la politique handicap de son établissement, le référent handicap doit pouvoir mobiliser des connaissances à la fois réglementaires managériales, RH et comportementales pour assurer ses missions.

► Module 1 - Appréhender le contexte réglementaire et les pratiques professionnelles dans les établissements de santé et positionner la fonction de référent handicap au sein de son établissement

► Atelier 1 : Les missions du référent handicap

- Les enjeux d'une politique de santé au travail
- Le rôle, missions et activités d'un référent handicap
- Les relations et la coordination avec les différents acteurs en interne et en externe
- Les 6 axes d'une politique emploi et handicap :
 - Axes sensibilisation, formation, information, communication
 - Axe recrutement, accompagnement à la prise de poste et intégration
 - Axe retour et maintien dans l'emploi
- La posture d'aide et d'accompagnement : maîtrise émotionnelle, écoute compréhensive, empathie, regard positif, choix des mots, identification des besoins et des attentes, etc.

► Atelier 2 : Le cadre réglementaire et juridique

- Le Code Général de la Fonction Publique
- La Loi du 6 août 2019 relative à la modernisation et transformation de la Fonction Publique
- Le Décret n° 2022-1679 du 27 décembre 2022 relatif aux missions et au cadre de l'intervention du référent handicap dans le parcours du patient en établissement de santé
- La Circulaire du 17 mars 2022 relative à la mise en place des référents handicaps dans la FPE
- Les fondamentaux de la Loi Handicap
- L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés et ses modalités d'application :
 - Les nouvelles modalités de déclaration
 - Le parcours du déclarant
 - L'accompagnement des établissements

► Module 2 - Comprendre et renforcer les connaissances sur la notion de handicap et les différents types de handicap au travail. Conduire un projet sur le handicap pour être pilote d'action ou force de proposition auprès de sa direction

► Atelier 3 : La notion de handicap

- Le handicap en quelques chiffres
- Les représentations et le discours autour du handicap
- La notion de handicap et de maladie
- Les différentes terminologies (déficience, incapacité, personne en situation de handicap, personne handicapée, etc.)
- Les types de handicaps et la classification internationale (CIH) : MCO, Visuel, Auditif, physique, psychique, etc.
- De la catégorisation à la discrimination, à la promotion de la diversité au travail
- La reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) : démarches et éléments pour argumentation
- La déclaration d'emploi des travailleurs handicapés (DOETH) : un outil de suivi de la politique handicap
- La conduite de projet : du diagnostic au plan d'actions, aux indicateurs de suivi et d'évaluation

► Atelier 4 : La politique RH et politique de prévention et de santé au travail

- La définition, les enjeux du maintien dans l'emploi et les étapes du maintien dans l'emploi et/ou de la reconversion professionnelle
- Les solutions réglementaires et organisationnelles (maquette organisationnelle et poste en transition)
- L'articulation de la mission handicap dans les enjeux Ressources Humaines et la politique de prévention et santé au travail
- L'accompagnement des personnes en situation de handicap : méthodes, moyens et outils utilisés
- L'orientation et l'information auprès des personnes en situation de handicap
- La coordination des acteurs mobilisables et les dispositifs d'aides
- La communication interne sur le handicap

► Atelier 5 : Partage et retours d'expériences

- Retours d'expérience d'un référent handicap dans un établissement de santé
- Retour d'expérience dans un GHT
- Retour d'expérience dans un département

INTERVENANT.E.S

- Fabienne Flouriot, cadre supérieure, référente GTT, consultant en ressources humaines du CNEH, coordinateur du cycle
- Frédéric Texier, DRH, consultant du CNEH
- Sophie Maretto, psychologue clinicienne, coach certifié et formatrice, experte du CNEH
- Natacha L'Hostis, référente handicap, CH Yves LE FOLL, experte du CNEH
- Antonin Luzuy, docteur en droit, expert du CNEH

MÉTHODES MOBILISÉES

cf programme

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

Candidature

Validation

Apprentissage

Jury

► Validation de la formation (1 jour)

- Le projet professionnel du participant, élaboré durant la formation, porte sur un plan d'actions ou d'amélioration, ou encore sur la création de la fonction. La soutenance devant un jury d'experts du projet professionnel valide le parcours de formation

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents 2 880 €
Non-adhérents 3 160 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 6 jours - 42h

SESSIONS

Paris 12, 13, 14 mars 2025
et 14, 15 avr. 2025
et 26 mai 2025

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant
Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - RÉFÉRENT HANDICAP

R2500

du 12/03/2025 au 26/05/2025

Responsable de formation*

Mme M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

Mme M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	2 880 €
Tarif non-adhérents	3 160 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANTE

Karima Boumahdaf

Assistante Praxis, adjointe responsable formation du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

Signature et cachet Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires